



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01405

Numéro SIREN : 810 358 119

Nom ou dénomination : AB DIAGNOSTICS

Ce dépôt a été enregistré le 01/02/2017 sous le numéro de dépôt 1330



ASB 1405

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	16032015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU AB DIAGNOSTICS	7 AVENUE DU GENERAL LECLERC 94400 VITRY SUR SEINE
SIRET	8 1 0 3 5 8 1 1 9 0 0 0 1 6
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
	LE 101 FEV. 2017 SOUS LE N° 1330

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

B ACTIVITE

Activités exercées	Services	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	----------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15%	8 449	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
PV exonérées (art 238 quindecies)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Sociétés d'investissement immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%
--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ARVEX TOUR ROSNY 2 93110 ROSNY SOUS BOIS Tél: 0158666359	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 02/05/2016 Lieu: VITRY SUR SEINE
Tél:	Qualité et nom du signataire: AB DIAGNOSTICS
	Signature: 7 avenue du Général Leclerc

Désignation de l'entreprise SASU AB DIAGNOSTICSNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 7 AVENUE DU GENERAL LECLERC94400 VITRY SUR SEINENuméro SIRET * 8 1 0 3 5 8 1 1 9 0 0 0 1 6Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 0Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le	
				<u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>	<u>0 0 0 0 0</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010		012		
	Autres *	014	737	016	533	
	Immobilisations corporelles *	028	1 142	030	1 106	
	Immobilisations financières * (1)	040	900	042	900	
Total I (5)		044	2 779	048	2 539	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	11 481	070	11 481
		Autres * (3)	072	260	074	260
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	10 066	086	10 066	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	21 807	098	21 807	
	Total général (I+II)	110	24 586	112	24 346	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000		
	Ecart de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		7 182		
	Provisions réglementées	140				
	Total I	142		8 182		
	Provisions pour risques et charges	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 902		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 7 960)	172		13 262		
	Produits constatés d'avance	174				
	Total III	176		16 164		
	Total général (I + II + III)	180		24 346		
RENOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 779		
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2016

Formulaire obligatoire (article 102 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SASU AB DIAGNOSTICS

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 31 12 2015 Exercice N-1 clos le 31 12 2014

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *		209		210		
Production vendue	biens	215		214		
	services *	217		218	23 413	
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
Production immobilisée *				224		
Subventions d'exploitation reçues				226		
Autres produits				230	1	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	23 414	

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
Variation de stock (marchandises) *				236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	14 725	
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244		
Rémunérations du personnel *				250		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
Dotations aux amortissements *				254	240	
Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	14 965	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)	280				
Produits exceptionnels	(IV)	290				
Charges financières	(V)	294				
Charges exceptionnelles	(VI)	300				
Impôts sur les bénéfices *	(VII)	306	1 267			

2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)

B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	7 182	314		
---------------------	--	-----	-------	-----	--	--

Régularisations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
Provisions non déductibles *		322				
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	1 267			
Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		
Divers* ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
			Créance due au report en arrière du déficit	346		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Bénéfice col. 1

Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		352	8 449	354		
---	--	-----	-------	-----	--	--

Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	8 449	372	
---	-----------------	----------------	-----	-------	-----	--

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AB DIAGNOSTICS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412	737	414		416	737	737
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472	1 142	474		476	1 142	1 142
Immobilisations financières		480		482	900	484		486	900	900
TOTAL		490		492	2 779	494		496	2 779	2 779

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502	204	504		506	204
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	36	564		566	36
TOTAL		570		572	240	574		576	240

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
	①	②	③	④	⑤			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AB DIAGNOSTICS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	4 683
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	310
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU AB DIAGNOSTICS

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 16032015

et clos le : 31122015

Durée en nombre de mois 12
I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	
---	-----	--

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE, alors compléter le cadre ci-dessous.
Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).

Mono-etablissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence du 024 au 160	160	
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET 8 1 0 3 5 8 1 1 9 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AB DIAGNOSTICS

ADRESSE (voie) 7 AVENUE DU GENERAL LECLERC

CODE POSTAL 94400 VILLE VITRY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique SENDJAKKEDINE Prénom(s) Nabyl

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 211176 N° Département 94 Commune VITRY SUR SEIN Pays

Adresse : N° 7 Voie AVENUE DU GAL LECLERC

Code postal 94400 Commune VITRY SUR SEINE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET

8 1 0 3 5 8 1 1 9 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU AB DIAGNOSTICS

ADRESSE (voie)

7 AVENUE DU GENERAL LECLERC

CODE POSTAL

94400

VILLE

VITRY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

« SASU AB DIAGNOSTICS »
Société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000,00 €
Siège social : 7, Avenue du General Leclerc
94400 VITRY SUR SEINE
RCS CRETEIL B 810 358 119

RAPPORT DE LA GERANCE
sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2015

Monsieur, et Cher associé,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2015 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le compte de résultat
- Le bilan
- Le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 23.414,00 €.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 8.449,00 Euros, soit 36 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 23.414,00 €
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 14.965,00 €

- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 240,00 € Euros.

- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 8.449,00 Euros.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles – Dettes à court terme) :

Exercice en cours 24.586,00 € - 16.164,00 € = 8.422,00 €

Soit une augmentation de 8.422,00 Euros.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de ... Euros.

- A la réserve légale	:	0	Euros
- Aux autres réserves	:		Euros
- En autres répartitions	:		Euros
- En report à nouveau	:	7.182	Euros
- En dividendes	:		Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	1.000	Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:		Euros
- Réserve légale	:	0	Euros
- Autres réserves	:		Euros
- Report à nouveau	:	7.182	Euros
Situation nette	:	8.182	Euros

4/ INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

-que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.

-qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

AB DIAGNOSTICS
7 avenue du Général Leclerc
94408 Vitry-sur-Seine
Tél. : 06 99 44 76 76
Siret : 840 358 119 00016
TVA : FR35 810 358 119

L'an deux mille seize,
Le 25 Juin, à dix-neuf heures,

Le soussigné Monsieur **NABYL SENDJAKKEDINE**, demeurant 7, Avenue du Général Leclerc 94400 Vitry Sur Seine associé unique de la Société **AB DIAGNOSTICS**, société par action simplifiée unipersonnelle au capital de 1.000 €, divisé en 100 parts de 10 €.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Nabyl **SENDJAKKEDINE**, Gérant associé unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015,
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Approbation de la rémunération du gérant
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités.

L'Assemblée Générale, constituée de son unique associé Monsieur **Nabyl SENDJAKKEDINE**, après avoir entendu la lecture du rapport annuel de gestion, approuve dans toutes leurs parties le rapport annuel de gestion et les comptes annuels de l'exercice tels qu'ils sont présentés. L'Assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par la gérance au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus à la gérance de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[REDACTED]

L'assemblée générale, constituée de son unique associé Monsieur **Nabyl SENDJAKKEDINE**, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à 7.182,00 € de la manière suivante :

- A la réserve légale : 0,00 €
- Affectation du solde au poste « Report à nouveau » : 7.182,00 €

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social : 1.000,00 €
- Réserve légale : 0,00 €
- Report à nouveau : 7.182,00 €
- Situation nette : 8.182,00 €

Conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'il s'agit du premier exercice social duré de 9 mois.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

[REDACTED]

L'associé confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et de dépôt conformément aux dispositions légales.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et reproduit sur le registre de sa décision.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture faite a été signé par l'associé unique.

Nabyl SENDJAKKEDINE

AB DIAGNOSTICS
7 avenue du Général Leclerc
94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 06 99 44 76 76
Siret : 810 358 119 00016
TVA : FR35 810 358 119